



Diagnostic environnemental



› Vous voulez savoir :

- Si vous êtes concernés par la réglementation “Installations classées” ?
- Si vos pratiques environnementales sont adaptées à vos activités ?
- Si votre maîtrise des risques industriels est satisfaisante ?
- Quelles démarches accomplir pour être en conformité ?



FCBA, spécialiste de la filière bois,
vous propose de réaliser **un diagnostic environnemental**
de votre site.



› A quoi sert le diagnostic environnemental ?

- A clarifier votre situation administrative au regard de la réglementation ICPE*,
- A faire le point sur vos pratiques environnementales et votre gestion des risques,
- A identifier les actions à engager pour la protection des tiers et du milieu naturel.

* Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.





› Le diagnostic environnemental : quels avantages pour vous ?

- Une **aide opérationnelle** au démarrage d'une démarche de régularisation,
- La possibilité d'**anticiper pour estimer les investissements à réaliser et leur coût**,
- **Une alerte sur les mesures immédiates** à prendre dans le cas d'un impact ou d'un risque important identifié,
- **Une aide à la décision** sur l'évolution de votre site (extension, changement de configuration, transfert d'activités...) au regard de la réglementation ou de la politique environnementale de l'entreprise,
- **L'assurance de construire de bonnes relations** avec les riverains et l'Administration, en anticipant les problèmes éventuels (plainte, visite d'inspection...).

Vous transformez ainsi **une contrainte réglementaire** en une véritable **démarche de management environnemental**.



› Pourquoi FCBA fait-il la différence ?

FCBA est engagé depuis plus de dix ans dans les problématiques environnementales. Ses compétences sont aujourd'hui réunies autour du Pôle Environnement-Santé. A travers ses missions, le Pôle bénéficie des connaissances et du savoir-faire des experts FCBA, dans tous les domaines de production de la filière Bois.



› Quelques références

Aprobois, Archimbaud, Barbier, Bois Déroulés de l'Auxois, Bois Services Franche Comté, Boisson Charpentes, CFP, Cordier, Ducerf, Durand, Garnache Frères, Greuin, Hennon, Joslet, LBG, Millet, Nobecourt, Placages de Chatillon, Protat, Rabotec, Rat, RHD, Robert, Rochat Baud et Cie, Saget, Scierie de la Vallée, Scieries du Maine, Simonin ...



Contacts

Vincent Quint
vincent.quint@fcba.fr
Tél. : +33 (0)1 40 19 48 25

Lyne Bricka
lyne.bricka@fcba.fr
Tél. : +33 (0)1 40 19 48 86